

Rapport public Parcoursup session 2024

Institut Catholique de Toulouse - Licence - Information et communication

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Institut Catholique de Toulouse - Licence - Information et communication (24439)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 8%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Institut Catholique de Toulouse - Licence - Information et communication (24439)	Jury par défaut	Tous les candidats	50	409	407	232	47

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Institut Catholique de Toulouse - Licence - Information et communication (24439)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	314	312	192	42	89,4 %
			Masculin	95	95	40	5	10,6 %
			Total	409	407	232	47	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Institut Catholique de Toulouse - Licence - Information et communication (24439)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	2	0	0	0 %
				Sans mention	95	95	23	4	9,5 %
				AB	138	138	91	21	50 %
				B	87	87	82	16	38,1 %
				TB	20	20	18	1	2,4 %
				Total	342	342	214	42	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	20	20	2	2	40 %
				AB	29	29	8	1	20 %
				B	6	6	6	2	40 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	57	57	18	5	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	1	1	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	4	4	0	0	
				B	1	1	0	0	
				TB	1	1	0	0	
				Total	7	7	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	2	1	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	3	1	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Institut Catholique de Toulouse - Licence - Information et communication (24439)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	308	308	182	37	78,7 %
			En réorientation	73	71	38	8	17 %
			Non scolarisés	22	22	8	1	2,1 %
			Scolarité étrangère	3	3	1	1	2,1 %
			Autres	3	3	3	0	0 %
			Total	409	407	232	47	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Institut Catholique de Toulouse - Licence - Information et communication (24439)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	96	96	59	16
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	46	46	29	3

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	45	45	30	7
			Autres doublettes	144	144	94	15
		Baccalauréat Technologique	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	35	35	11	1
			Autres doublettes	16	16	7	4
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Institut Catholique de Toulouse - Licence - Information et communication (24439)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	29 %	29 %	27,8 %	39 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	13,9 %	13,9 %	13,7 %	7,3 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	13,6 %	13,6 %	14,2 %	17,1 %
		Autres doublettes	43,5 %	43,5 %	44,3 %	36,6 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Institut Catholique de Toulouse - Licence - Information et communication (24439)	Jury par défaut	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	68,6 %	68,6 %	61,1 %	20 %
		Autres doublettes	31,4 %	31,4 %	38,9 %	80 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Les bulletins de première et de terminale	Notes et appréciations	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Les spécialités du bac en adéquation avec la licence	Notes et appréciations	Important
Savoir-être	Appréciations par le corps enseignant (fiche avenir et bulletins)	-Travail en équipe -Autonomie - Assiduité -Aisance à l'oral -Prise d'initiative -Bon relationnel -Sens de la communication	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation motivé	-Présentation d'un projet professionnel en adéquation avec notre formation -Cohérence du projet professionnel avec les métiers de la communication -Engagement de l'étudiant pour notre formation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités et centre d'intérêt	•Engagement dans une activité collective de type humanitaire, culturelle ou sportive •Engagement dans une activité liée aux médias numériques •Appétence et maîtrise des réseaux sociaux numériques	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Chaque candidature confirmée a été examinée puis classée en fonction d'une note globale qui lui a été attribuée.

Cette note a pris appui sur les quatre éléments quantitatifs et qualitatifs du dossier du candidat :

- Le projet de formation motivé du lycéen
- La Fiche Avenir
- Les bulletins de notes de des classes de Première et Terminale (trimestres 1 et 2 ou semestres)
- Les résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La Commission d'Examen des Vœux (CEV) déplore un nombre élevé de lettres de motivation impersonnelle, de type copier /coller, générée par l'IA, ne reflétant pas les réelles motivations du candidat. La CEV remarque que certains candidats n'ont pas été attentifs aux attendus de la licence. La CEV attend une cohérence entre le *Projet de formation motivé* et les études envisagées.

La CEV porte une attention particulière et bienveillante à « Activités et centres d'intérêt » afin de découvrir le candidat au-delà de ses notes (engagement associatif, hobbies, sports...). La CEV demande donc aux candidats de prendre un soin particulier dans la rédaction de la section *Projet de formation motivé* et *Activités et centres d'intérêt*.

Pour finir, la CEV conseille aux candidats d'être vigilants sur la syntaxe et l'orthographe, les compétences linguistiques en français étant la base des études dans l'enseignement supérieur en général et des études en particulier.

Signature :

François MOOG,

Président de l'établissement Institut Catholique de
Toulouse